

L'an deux mille vingt-deux, le mardi six du mois de septembre à neuf heures, se sont réunis à Blain, les membres du bureau communautaire de Pays de Blain Communauté, sous la présidence de Mme. Rita SCHLADT, Présidente, dûment convoqués le mercredi trente-et-un du mois d'août deux mille vingt-deux.

En présence de :

M. Jean-Michel BUF délégué de Blain, M. Philippe CAILLON délégué de Blain, Mme Rita SCHLADT déléguée de Blain, M. Francis BLANCHARD, délégué de Bouvron, M. Emmanuel VAN BRACKEL délégué de Bouvron, Mme Tiphaine ARBRUN déléguée de La Chevallerai, M. Nicolas OUDAERT délégué de Le Gâvre.

Excusés ayant donné procuration : M. Aurélien DOUCHIN délégué de La Chevallerai (donne pouvoir à Mme Tiphaine ARBRUN), Mme Anne CARRE, déléguée de Le Gâvre (donne pouvoir à M. Nicolas OUDAERT).

TABLEAU DES DELIBERATIONS

N° DELIBERATION	OBJET	RAPPORTEUR	VOTE
BC 2022 09 01	ECONOMIE -RESSOURCES HUMAINES - Création d'un poste non permanent - Contrat de projet (article 3 II)	R. SCHLADT	UNANIMITE 9 voix pour
BC 2022 09 02	EQUIPEMENTS SPORTIFS - CENTRE AQUATIQUE CANAL FORÊT - Conditions d'attribution d'entrées gratuites	R. SCHLADT	UNANIMITE 9 voix pour

Fait le 6 septembre 2022 à Blain

Rita SCHLADT,

Présidente

